Villepinte CITOYENNE

n° 62
magazine
municipal
MARS 2014

Elections, mode d'emploi





Nelly Roland Iriberry
Maire de Villepinte
1re Vice-Présidente de Terres de France

« Vous avez été nombreux à m'interroger sur la suppression de la photo du Maire dans la page édito. Nous la publions à nouveau, mais compte tenu de la période électorale, j'ai fait le choix de ne plus être signataire de cette même page. »

Voter, visiter, découvrir...

Ce mois de mars sera marqué par les élections municipales qui auront lieu les 23 et 30 mars prochains. L'occasion pour « Villepinte Citoyenne » de vous donner toutes les informations pratiques liées aux élections. Parce que - beaucoup l'ignorent - les électeurs ne feront pas que désigner leurs futurs élus du conseil municipal, ils désigneront également leurs nouveaux conseillers communautaires, qui siègeront ensuite à la Communauté d'agglomération Terres de France. Liste et plan des bureaux de vote, vote par procuration, planning des prochains conseils municipaux… vous en saurez un peu plus à travers notre dossier que vous pourrez lire en pages 10, 11 et 12.

Vous pourrez également retrouver vos rubriques habituelles dans ce magazine de mars. La page « A la une » donne un éclairage plus particulier sur le don du sang et l'association locale qui œuvre à Villepinte et sur les communes voisines (page 5).

Un peu plus loin, les traditionnelles pages « Vie locale » vous permettront de découvrir l'actualité villepintoise : les travaux réalisés ces dernières semaines (page 6), les prochaines manifestations à venir comme le Carnaval, organisé dimanche 6 avril prochain (page 7) ou encore le concours culinaire Croq' Villepinte, qui aura lieu le 24 mai, mais dont les inscriptions sont déjà ouvertes (page 8).

Ce mois de mars sera marqué par les élections municipales qui auront lieu les 23 et 30 mars prochains

Tournez les pages et vous serez ensuite invités à une visite particulière : celle des locaux de TF1, où se sont installés temporairement en février des élèves du collège Camille-Claudel dans le cadre du dispositif « classe entreprises » (page 9).

Notre portrait du mois est consacré à un Villepintois qui a décidé de faire bouger les lignes en matière de handicap. Chercheur en mathématiques appliquées, souffrant d'une myopathie depuis l'âge de 12 ans, Hatem Zaag a choisi de s'investir pour améliorer dans sa ville le quotidien des personnes handicapées. Il participe actuellement à la réalisation d'un guide du handicap qui sortira dans les prochains mois à Villepinte (page 13).

Il sera aussi question de culture et de sport dans ce magazine du mois de mars. Culture avec l'annonce de deux concerts exceptionnels, ceux de Corneille et de Salif Keita, les deux artistes étant programmés aux Espaces V Roger-Lefort (pages 14 et 15). Sport avec l'incontournable cérémonie des « Trophées des Sports » qui a mis à l'honneur les plus belles performances sportives d'une année 2013 ponctuée par deux titres de champions du monde (pages 16 et 17) !

Bonne lecture à toutes et à tous

La rédaction

Sommaire

Villepinte Citoyenne - Mars 2014 - N° 62
Journal d'information de la ville de Villepinte
Dépôt légal à parution - ISSB 1278-4052

Directeur de la publication :
Nelly Roland Iriberry, Maire de Villepinte

Conception et réalisation :
service communication - Mairie de Villepinte

Responsable du service communication
Rédacteur en chef : Olivier Charolles

Assistante de direction : Valérie Favrol

Rédaction : Olivier Charolles, Pascale Decressac, Magali Delivet, Caroline Garret, Fiona Imbratta, Rokya Karamoko, Rayan Ouamara

A collaboré à ce numéro : service Archives

Photographies : service communication, Emilien Cancet, Uriel Chantraine, Mélanie Demarle, Aymeric Guillonneau

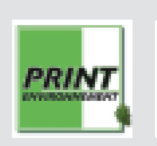
Conception maquette : Sophie Puch-Herrantz

P.A.O. : Flore-Anne Morgant, Sophie Puch-Herrantz et Claude Vitale

Reprographie : Valérie Maisse et Michel Maisse

Publicité : société Prest'action - 01 56 49 10 00

Imprimerie Direct Impression
Numéro réalisé dans le cadre de la protection de l'environnement sur un papier certifié PEFC.





Don de sang, don de soi

Affiliée à la Fédération Française pour le Don de Sang bénévole et reconnue d'utilité publique, l'Association pour le Don de Sang Bénévole d'Aulnay-sous-Bois et ses environs est basée à Villepinte. Elle se charge d'organiser localement des collectes de sang.

Très active, l'Association pour le Don de Sang Bénévole d'Aulnay-sous-Bois et ses environs est *« une interface chargée de faire le lien entre l'EFS (Etablissement Français du Sang) et la ville »*, explique son président, Christian Iscache. Ses actions s'étendent de la communication à l'organisation des collectes. *« Nous éditons, chaque année, un dépliant que l'on distribue chez les commerçants, au centre administratif et dans les pharmacies pour mobiliser la population à venir donner son sang, puis nous sommes présents pour l'accueil des donneurs et nous les informons»*, continue-t-il.

74 volontaires pour la dernière collecte. Il y a 515 donneurs réguliers à Villepinte et chaque collecte, organisée par l'association, réunit entre 70 et 90 personnes, âgées de 18 à 70 ans, dont toutes les conditions de santé exigées sont vérifiées à chaque don. La toute dernière collecte, organisée le 29 janvier dernier aux Espaces V Roger-Lefort, avait attiré 74 volontaires, dont 10 nouveaux donneurs.

Pour chaque collecte, le don se déroule en quatre étapes. Après s'être inscrit et avoir rempli un questionnaire de pré-don, le donneur passe un entretien au cours duquel il rencontre un médecin pour un examen confidentiel. S'ensuit le prélèvement de sang effectué par une infirmière. Et après l'effort, le réconfort : le donneur peut se reposer et recevoir une collation. Généralement il faut compter une petite heure pour suivre toutes les étapes de ce parcours.

Don de sang, don de soi. Les donneurs de groupe O sont particulièrement recherchés car leur groupe sanguin permet de transfuser leurs globules rouges à un très grand nombre de patients. Une femme peut donner son sang 4 fois par an contre 6 fois par an pour un homme, dans un délai d'au moins 8 semaines entre deux dons de sang total.

« Je donne mon sang depuis ma majorité. A cette époque, autour de moi, mon père donnait régulièrement son sang. Pour moi, c'était normal et je me suis dit que j'étais en bonne santé alors pourquoi pas ? Aujourd'hui, je le donne encore quand je suis en forme » confie Jocelyne Cariou, membre de l'association depuis plus de 12 ans.



Christian Iscache (à droite) président de l'association, accompagné de Jocelyne Cariou et Pierre Morlaas Courties.

3 labels pour Villepinte ? La Ville de Villepinte a obtenu pendant deux années de suite le 1er label « cœur collecte ». *« Sans que nous ayons des labels supplémentaires, c'est la Fédération Française pour le Don de Sang Bénévole qui a jugé elle-même que la commune devait bénéficier, grâce aux actions menées, des 3 labels (cœur collecte, cœur communication, cœur financement). Alors, avec le service Prévention Santé de Villepinte, nous avons élaboré un dossier. Nous devrions avoir l'attribution dans les mois qui viennent »*, confie fièrement Christian Iscache. ■

Association pour le Don de Sang Bénévole d'Aulnay-sous-Bois et environs - 73, avenue Roger Salengro 93420 Villepinte Tél : 01 43 85 04 03/ 01 43 84 55 86 ou dondusang.aulnay@gmail.com

Réaction

Samuel Fillion, 52 ans, Villepintois



« Le sang est une denrée périssable. Je donne mon sang car s'il arrivait quelque chose à mes proches ou à moi-même, je serais bien content de pouvoir bénéficier des dons. Depuis mon service militaire, je donne 2 à 3 fois par an. »

Plus

Planning des prochaines collectes de sang :

A Villepinte

Salle Joséphine Baker des Espaces V Roger-Lefort de 15h à 19h30 : mercredi 16 avril, mardi 1er juillet et vendredi 31 octobre

A Aulnay-sous-Bois

Salle Chanteloup de 15h à 20h : lundi 3 février, mercredi 14 mai, mercredi 3 décembre

Salle Dumont : de 16h à 20h : mercredi 6 août

Le Blanc-Mesnil

En mairie, salle Roucaute, de 9h à 13h : dimanche 11 mai, dimanche 26 octobre

Salle Claude terrasse, de 9h à 13h : dimanche 10 août

Des travaux pour améliorer votre quotidien



Deux nouveaux squares

Deux squares ont vu le jour au mois de février au cœur du quartier Fontaine Mallet. L'un est situé à l'angle de la rue Henri-Matisse et de la rue Eugène-Delacroix (notre photo) et l'autre à l'angle de l'avenue de la Liberté et de la rue Sandro-Boticelli.

Un nouvel assainissement avenue du Général Leclerc

Des travaux d'assainissement de grande ampleur sont en cours avenue du Général Leclerc. Ils concernent le tronçon situé entre les rues Infroit et Parmentier et devraient s'achever à la fin du mois de mars. Il s'agit de redimensionner le réseau des eaux pluviales et de reprendre le réseau des eaux usées, le tout pour un montant de 355 000 euros. La voirie sera complètement rénovée. Deux autres tranches de travaux sont prévues.

Une deuxième sonde au stade Criqui

Nous l'annoncions dans notre numéro du mois de janvier, une deuxième station de mesure de bruit vient d'être installée sur Villepinte. Située à proximité du stade Criqui, elle est temporaire et va prendre des mesures de bruit pendant au moins 6 mois. L'objectif est de mieux connaître le niveau des nuisances sonores que subissent les habitants du quartier qui est concerné, rappelons-le, par le Plan de Gêne Sonore de l'aéroport du Bourget et de justifier l'élargissement de la zone initialement prévue.

Un nouveau visage pour le tennis

Les travaux ont bien progressé du côté des tennis du manège. Comme on peut le voir sur la photo, le bâtiment a non seulement subi une importante rénovation intérieure, mais il a aussi évolué à l'extérieur, le club-house étant agrandi et arborant désormais une nouvelle façade.

L'école Vert-Galant II inaugurée

C'est chose faite. L'école Vert Galant II a été inaugurée le samedi 8 février, Nelly Roland Iriberry ayant coupé le ruban en compagnie de Pierre Faguier, premier adjoint et Danièle Illouz, maire-adjointe en charge des affaires scolaires. Pour rappel, les travaux ont permis de rénover les bâtiments existants, tout en proposant un agrandissement important et une meilleure accessibilité. Labellisée « Haute Qualité Environnementale », l'école Vert-Galant II dispose par ailleurs d'une centrale solaire qui produit de l'électricité propre.



Première visite des jardins familiaux



Zara, Stéphanie, Hanan…nombreux étaient les jardiniers en herbe à avoir fait le déplacement samedi 15 février sur le chantier des jardins familiaux ! A l'appel de Nelly Roland Iriberry, maire de Villepinte, le rendez-vous était donné de dix heures à midi, afin d'informer les Villepintois des aménagements définitifs du projet.

Forage, terrassement, séparation des parcelles, mais aussi montage de l'éolienne et mise en œuvre des prairies fleuries restent encore à faire. Un travail de longue haleine que Jessica Soares de Pinho, coordinatrice technique du projet, et Patrick Evrard, responsable des travaux au Service des Espaces Verts ont expliqué aux personnes présentes, photos à l'appui. Plus qu'un jardin familial, cet espace public devrait encourager les liens intergénérationnels avec des parcelles ouvertes aux actions pédagogiques, aux très jeunes enfants et aux personnes à mobilité réduite. La création d'un kiosque permettra ainsi à tous de se réunir et de profiter des animations. Un vrai bol d'air dont Stéphanie entend profiter avec sa maman, quand Zara souhaite, elle, pouvoir planter « *tous les légumes qui permettent de cuisiner une ratatouille* » ! Evelyne espère quant à elle profiter de cette parcelle pour éduquer les gens aux plantes médicinales. ■

Collégiens et apprentis filment leur futur métier

Alors que quelques collégiens de Camille-Claudel se prennent pour des réalisateurs ou des acteurs le temps d'un concours avec l'opération « Je filme le métier qui me plaît », les apprentis du CEFAA de Villepinte reçoivent une tablette numérique pour pouvoir être réactifs mais aussi pour filmer leur apprentissage… Retour sur deux opérations qui se sont déroulées en février.



Les apprentis du CEFAA de Villepinte ont reçu des tablettes numériques.



Trois, deux, un… Action ! C'est au CEFAA de Villepinte, le 5 février, que les élèves du collège Camille-Claudel ont participé au tournage « Je filme le métier qui me plaît ». Ce concours, mis en place par l'Education Nationale, permet aux jeunes de collèges, lycées, universités, missions locales… d'améliorer leur orientation, sous l'égide d'un adulte référent porteur de projet. Les 3èmes du collège Camille-Claudel se sont donc rendus au CEFAA toute une après-midi pour tourner une vidéo de 3 minutes. Tels des réalisateurs, ils ont filmé différentes scènes portant sur les métiers de l'hôtellerie et de la restauration. Une fois la vidéo montée et envoyée, il ne reste plus qu'à attendre et espérer voir leur réalisation projetée au Grand Rex, à Paris, le 20 mai prochain.

Des tablettes numériques aux apprentis du CEFAA. Les apprentis du CEFAA ont eux aussi la possibilité de se filmer et de participer au concours « Filme ton job » depuis qu'ils ont reçu, le 6 février dernier, des tablettes numériques des mains des partenaires de l'opération : la Ville de Villepinte, la Région Ile-de-France, SFR et Econocom. Le but de cet outil est de faire de l'apprenti un acteur de sa formation. Ainsi avec leur tablette, les jeunes du CEFAA pourront filmer leur job et partager leurs expériences, optimiser l'utilisation du livret d'apprentissage, mettre en place un e-cartable grâce à la prise de note et le stockage des supports pédagogiques, entretenir une relation via les réseaux sociaux et enfin mettre en place une démarche environnementale en faisant une réelle économie de papier. L'objectif de « Filme ton job » est de placer l'apprenti au cœur d'une réflexion sur ses activités en entreprise tout en impliquant son maître d'apprentissage. Les vidéos doivent durer 1mn30 maximum et être postées sur le sitewww.filmetonjob.com. Le concours récompensera les meilleures vidéos, à hauteur de 120 euros. ■



Vaccination et dépistage avec le Service Prévention Santé. *Au service des Villepintois, le Service Prévention Santé a une activité riche en ce mois de mars. Il y aura tout d'abord la reprise des séances de vaccination publique sur la ville. Elles se dérouleront chaque mercredi de 9h à 12h et de 14h à 17h sans rendez-vous, sur place, au Service Prévention Santé, situé 5 rue Pierre-Audat. Dans le cadre de « Mars Bleu », mois dédié au cancer colorectal, le Service Prévention Santé de Villepinte se mobilise également. Troisième cancer le plus fréquent chez l'homme et deuxième chez la femme, le cancer colorectal fait l'objet d'un programme de dépistage dès 50 ans visant à en réduire la mortalité car s'il est dépisté à temps, il se guérit dans 9 cas sur 10. Durant tout le mois de mars, l'équipe du Service Prévention Santé se tient à votre disposition pour répondre à vos questions sur la maladie, le dépistage et la prévention. Vous pourrez être reçu individuellement par les infirmières afin d'en parler en toute confidentialité si vous le souhaitez.*
Contact et informations sur ces deux opérations : Service Prévention Santé (à côté du Service des Sports), 5 rue Pierre Audat. Tél :01 43 85 96 09. Ouvert de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30.

Carnaval, c'est le dimanche 6 avril !



Cette année, le carnaval 2014 revêtira les couleurs de l'Europe. Les cortèges partiront à 15 heures des quatre coins de la ville : la Haie Bertrand, Marie-Laurencin, la place du marché et le stade Infroit. Ils se rejoindront dans l'après-midi sur l'esplanade du Bel Air située à proximité des Espaces V Roger-Lefort. De nombreuses associations villepintoises seront mobilisées pour l'occasion et la fête se terminera par un grand final sur l'esplanade du Bel Air pour l'embrasement de Monsieur Carnaval. La population est bien évidemment invitée à se joindre au défilé, alors rendez-vous le 6 avril prochain à partir de 15 heures. Préparez votre costume ! ■

En bref

Grande friperie d'Action Gospel
L'association Action Gospel organise sa grande friperie de vêtements femmes, hommes et enfants, le samedi 12 avril prochain. Cette friperie se tiendra salle Thierry Le Luron aux Espaces V Roger-Lefort, de 10h30 à 19 heures. Pour plus d'informations : 06 75 07 23 23.

Rêve Bleu recherche des bénévoles
L'association Rêve Bleu, dont les bureaux se situent au sein du Centre hospitalier Robert-Ballanger, recherche des bénévoles, jeunes retraités actifs ou personnes en invalidité désireuses de donner un peu de leur temps, afin de pouvoir renforcer ses différentes missions:
- aide ponctuelle aux personnes âgées, malades et handicapées
- reconnaissance dans d'autres institutions (mairies, centre hospitalier…)
Vous pouvez vous rendre sur le site de l'association afin d'en savoir plus : www.associationrevebleu93.
Pour prendre rendez-vous, contacter Martine Hermans au 01 49 36 71 23, poste 4059 au Centre hospitalier Robert-Ballanger.

Loto d'Hela le 16 mars
L'association HELA organise un loto au bénéfice des enfants et jeunes du Sénégal, le dimanche 16 mars, à la salle Jacques-Brel des Espaces V Roger-Lefort, à partir de 14h30. Vous êtes invités à y venir nombreux…

Un geste pour Fait1Geste
L'association « Fait1Geste », basée à Villepinte, collecte des fauteuils roulants, des lits médicalisés, des déambulateurs, vêtements et chaussures (en bon état) afin de les envoyer en Afrique.
Si vous souhaitez faire un don de matériel, vous pouvez contacter M. Mimoun au 06 78 69 78 19 (3 avenue Saint-Saens à Villepinte).



Croq' Villepinte revient… Inscrivez-vous

Après le succès de la première édition organisée en juin dernier par la Municipalité, le concours culinaire Croq' Villepinte revient en mai. Il s'étoffe en mobilisant davantage d'usagers et de partenaires. En voici les nouvelles règles du jeu.

Cette seconde édition se déroulera le samedi 24 mai au sein du CEFAA pour la réalisation des plats et au Vieux pays, dans un cadre exceptionnel : celui des jardins de l'établissement hospitalier Sainte-Marie, pour les animations ouvertes au public, la dégustation et la remise des prix.

C'est un concours intergénérationnel ouvert à tous les habitants, où chaque catégorie rassemble 5 équipes de 2 personnes et selon votre âge vous pouvez vous inscrire en duo sur l'une des catégories suivantes :

- **L'entrée**, réservée aux jeunes âgés de **8 à 11 ans** inscrits aux accueils de loisirs sans hébergement (ALSH) de la ville
- **Le plat principal**, ouvert aux séniors âgés de **56 ans et plus**
- **Le dessert**, ouvert aux adultes âgés de **18 à 55 ans**

Les enfants volontaires des 3 ALSH de la ville (Les Fontaines, Marie-Laurencin et Vert-Galant) seront sélectionnés par le Service Enfance ; et les Services de la Ville et le CEFAA présélectionneront de leur côté les 5 duos des catégories « plat » et « dessert ». A l'issue de ce concours, un buffet sera proposé par la Ville et les commerçants associés à l'ensemble des participants.

À gagner : un cours de cuisine sur Paris et des lots culinaires pour tous les participants. La spécialité sucrée retenue par le jury sera vendue à la Boulangerie de l'église, au Vieux pays pendant une semaine. Les mets gagnants seront réalisés et dégustés au restaurant du CEFAA. ■

Envoyer votre candidature avant le 15 avril 2014 en vous inscrivant en ligne sur www.ville-villepinte.fr.
Pour plus d'informations : contacter le Service Démarches quartiers - Démocratie locale, situé au 16/30 Paul Vaillant Couturier, tél : 01 41 52 53 40.

Un nouveau bâtiment à l'hôpital Ballanger



Depuis le 4 mars, les équipes médicales et leurs patients ont investi le nouvel établissement de soins de suite et de rééducation de l'Hôpital intercommunal Robert-Ballanger. Le 31 janvier, l'inauguration a rassemblé de nombreux visiteurs venus découvrir ses locaux flambant neufs.

Depuis début mars, les équipes médicales (composées de sept kinésithérapeutes, six ergothérapeutes, un professeur d'activité physique adaptée et une neuropsychologue) et leurs patients ont tous intégré le nouveau bâtiment de soins de suite et de rééducation.

« C'est un grand moment ! », précise Jean Pinson, le directeur de l'Hôpital intercommunal Robert-Ballanger, *« C'est la première étape d'une série d'inaugurations puisque cette année, le pôle mère-enfant et le pavillon de pédopsychiatrie vont aussi voir le jour. Cela fait 30 ans que l'hôpital ne s'était pas développé ainsi ! »*, ajoutait-il.

Doté de matériel de pointe comme un plateau technique de rééducation performant de 1 690 m² avec une piscine thérapeutique de 54 m², l'établissement disposera de manière progressive de 85 lits d'hospitalisation et de 20 places en hôpital de jour. L'établissement peut accueillir des patients qui ont besoin de soins après un accident vasculaire cérébral ou une grosse opération cardiaque. L'équipe pluridisciplinaire de rééducateurs peut désormais les aider à récupérer une partie de leur mobilité ou leur apprendre à vivre avec leur handicap. Le coût de ce bâtiment de rééducation adapté au handicap s'élève à 22 millions d'euros. ■

En bref

Famille d'accueil
L'unité d'hébergement avec accueil modulaire du Ministère de la Justice, située à Aubervilliers, recrute des « familles relais » pour l'accueil d'adolescents confiés à la Protection Judiciaire de la Jeunesse. Ces familles seront indemnisées à hauteur de 36€ par jour pour cette mission et elles bénéficieront du soutien continu de professionnels.
Contact : ddpjj-pantin@justice.fr ou DTPJJ, 41 rue Delizy, immeuble Les Diamants, 93692 Pantin Cedex.
Tél. : 01 48 10 85 85.

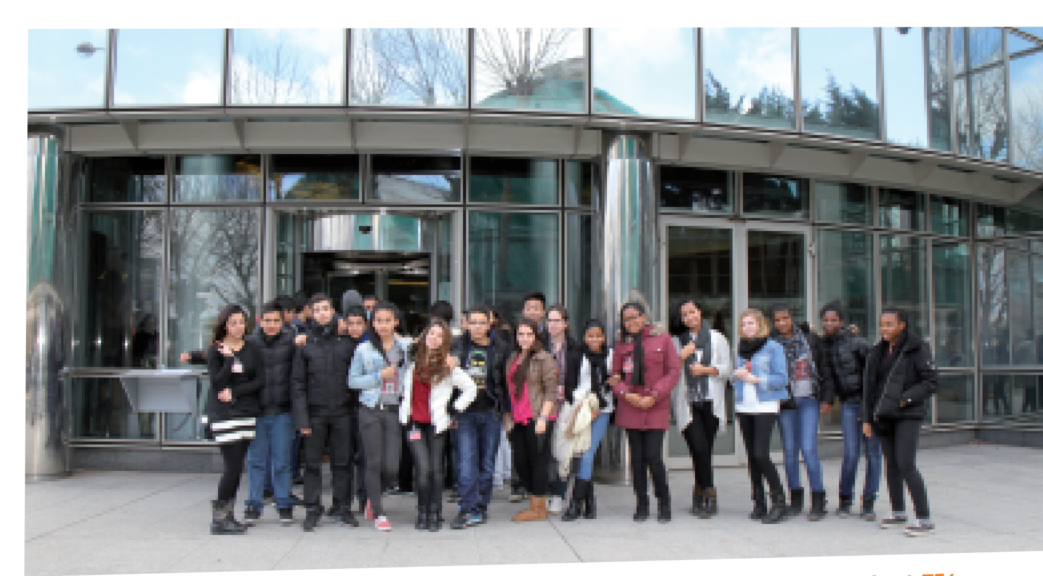
A noter



Economie. *Le tout dernier rendez-vous interentreprises a eu lieu début février chez le transporteur villepintois TRA Transdev. Avec bien évidemment au cœur des discussions… le transport.*
Le prochain de ces rendez-vous interentreprises aura lieu ce jeudi 6 mars à 11h30 sur le thème de la sécurité avec des rencontres avec la Police municipale et la Police nationale. Pour vous inscrire, contactez Sophie Meriguet, chargée des relations entreprises, au 01 41 52 13 26 ou par email : smeriguet@ville-villepinte.fr

Les collégiens de Camille-Claudel à TF1

Les 6 et 7 février derniers, 25 élèves de 3ème du collège Camille-Claudel ont passé deux jours entiers dans les locaux de TF1 pour une classe entreprise mêlant rencontre avec les professionnels et cours en relation avec l'univers de l'audiovisuel. Une immersion certainement inoubliable qui leur a permis de découvrir les coulisses de la chaîne et aura, peut-être, suscité des vocations. Reportage.



Les collégiens de Camille-Claudel ont passé deux jours en immersion à TF1.

Ils étaient 25 élèves de 3ème à participer à la « classe entreprise » délocalisée dans les locaux de TF1. Encadrés par des membres de l'équipe enseignante, ils ont suivi des cours dispensés par leurs professeurs adaptés au contexte professionnel. Et s'ils n'ont pas rencontré toutes les stars qu'ils voient à la télé, ils ont découvert un univers dont ils ne soupçonnaient pas l'existence. « *C'est grand, il y a beaucoup de monde* », remarque Sarah marquée en particulier par le plateau du journal télévisé et ses multiples caméras invisibles des téléspectateurs. L'aspect commercial n'aura pas échappé non plus aux élèves : « *en plus des chaînes de télévision, il y a la pub et tous les métiers commerciaux* », note Ozkan, impressionné, à l'instar de ses camarades par les « produits TF1 » (tablettes, écrans géants, ultra HD ou encore arrondis…) exposés dans le showroom.

Journaliste, un métier méconnu. Parmi les intervenants venus partager leur expérience avec les élèves, Philippe Ballard, journaliste chez LCI (chaîne du groupe TF1, NDLR), a présenté le métier de journaliste, la formation nécessaire et l'intérêt de ce métier « *où l'on apprend tout au long de sa vie* ». Face à lui, seuls deux élèves envisageaient une carrière journalistique. Le groupe était toutefois intéressé par des aspects très concrets du métier comme le salaire - moins élevé que ne le pensaient les jeunes découvrant que tous les journalistes ne sont pas des « stars » - ou la prise en charge des frais de déplacement et de logement lors de missions. Les déplacements sur les conflits ont également fait l'objet de plusieurs questions : « *est-ce qu'on reçoit des primes si on part en Afghanistan ?* », a questionné un élève tandis qu'un autre demandait : « *est-ce que les journalistes qui vont sur les conflits sont armés ?* ».

Talents des banlieues. Plusieurs jeunes ont choisi d'effectuer leur classe entreprise chez TF1 en raison de l'aura de la chaîne, à l'instar de Serga, attirée par « *tout ce qui est en rapport avec la scène* » et envisageant une carrière de chanteuse ou de psychologue. Sarah, qui envisageait auparavant de devenir journaliste, a quant à elle modifié ses projets en raison du manque de débouchés souligné par un de ses enseignants, et rêve désormais de devenir avocate. Et pour Sandra, cette plongée dans l'univers de l'audiovisuel a peut-être suscité une vocation : « *j'ai été très intéressée par le métier de graphiste. Comme j'aime dessiner et que je suis créative, pourquoi pas ?* ».
Mais un jeune de banlieue peut-il espérer travailler chez TF1 ? La crainte de « l'étiquette 93 » exprimée par les jeunes s'est vue estompée par la présentation de la Fondation TF1 par Saloy Boumaza, chargée de mission au sein de cette fondation ayant pour vocation de dénicher des talents issus des banlieues. Les collégiens ont rencontré quelques jeunes recrutés pas TF1 en alternance : « *on a vu que tout le monde pouvait avoir sa chance* », a souligné avec soulagement Amélie. Qu'ils s'orientent ou non vers les métiers de l'audiovisuel, cette expérience aura en tout cas été enrichissante pour ces jeunes Villepintois qui ont encore quelques années pour décider de leur avenir professionnel. ■

Zoom



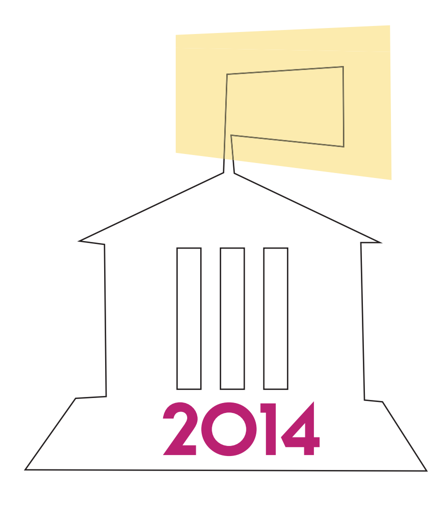
4 classes entreprises

Au cours de leur année de 3ème, les collégiens effectuent généralement un stage en entreprise afin de mieux comprendre le milieu professionnel et éventuellement de confirmer ou d'infirmer une future orientation. En plus de ce stage, le collège Camille-Claudel propose, depuis quelques années, une « classe entreprise », véritable immersion dans l'univers professionnel. Rien de tel pour apprendre, comprendre et se projeter dans l'avenir. Cette année, cette immersion pouvait se faire, au choix, à l'IFSI (Institut de formation en soins infirmiers) localisé à l'hôpital Robert-Ballanger pour découvrir le milieu médical et paramédical, au CEFAA pour mieux appréhender les métiers de l'hôtellerie et de la restauration, aux forts de Drancy et Maisons-Alfort pour plonger dans l'univers de la gendarmerie et dans les locaux de TF1 pour entrevoir l'étendue des métiers de l'audiovisuel.



Les élections, mode d'emploi

Nous vous proposons en ce mois de mars un dossier entièrement consacré aux prochaines élections municipales qui se dérouleront les 23 et 30 mars prochains à Villepinte et dans toute la France. Dates, lieux, modalités du scrutin, nouveautés, conditions du vote par procuration…voici un mode d'emploi toujours utile avant d'aller glisser votre bulletin dans l'urne.



Les nouveautés 2014

S'il n'est jamais inutile de préciser que les élections municipales visent à renouveler les conseillers municipaux et non pas directement à élire le maire et ses adjoints - ce sera le rôle du tout premier conseil municipal de la nouvelle mandature - les deux tours de scrutin de ce mois de mars proposent plusieurs nouveautés.

Une grande majorité des électeurs ignore tout d'abord qu'elle va, en plus des conseillers municipaux, devoir désigner ses futurs conseillers communautaires. C'est effectivement la grande nouveauté de ce scrutin 2014. Pour Villepinte, il y en aura 14 à désigner au suffrage universel, qui iront ensuite siéger au sein de la Communauté d'agglomération Terres de France et rejoindront leurs 14 homologues de Tremblay-en-France et les 20 autres conseillers de Sevran. (le nombre de conseillers est proportionnel à la population).

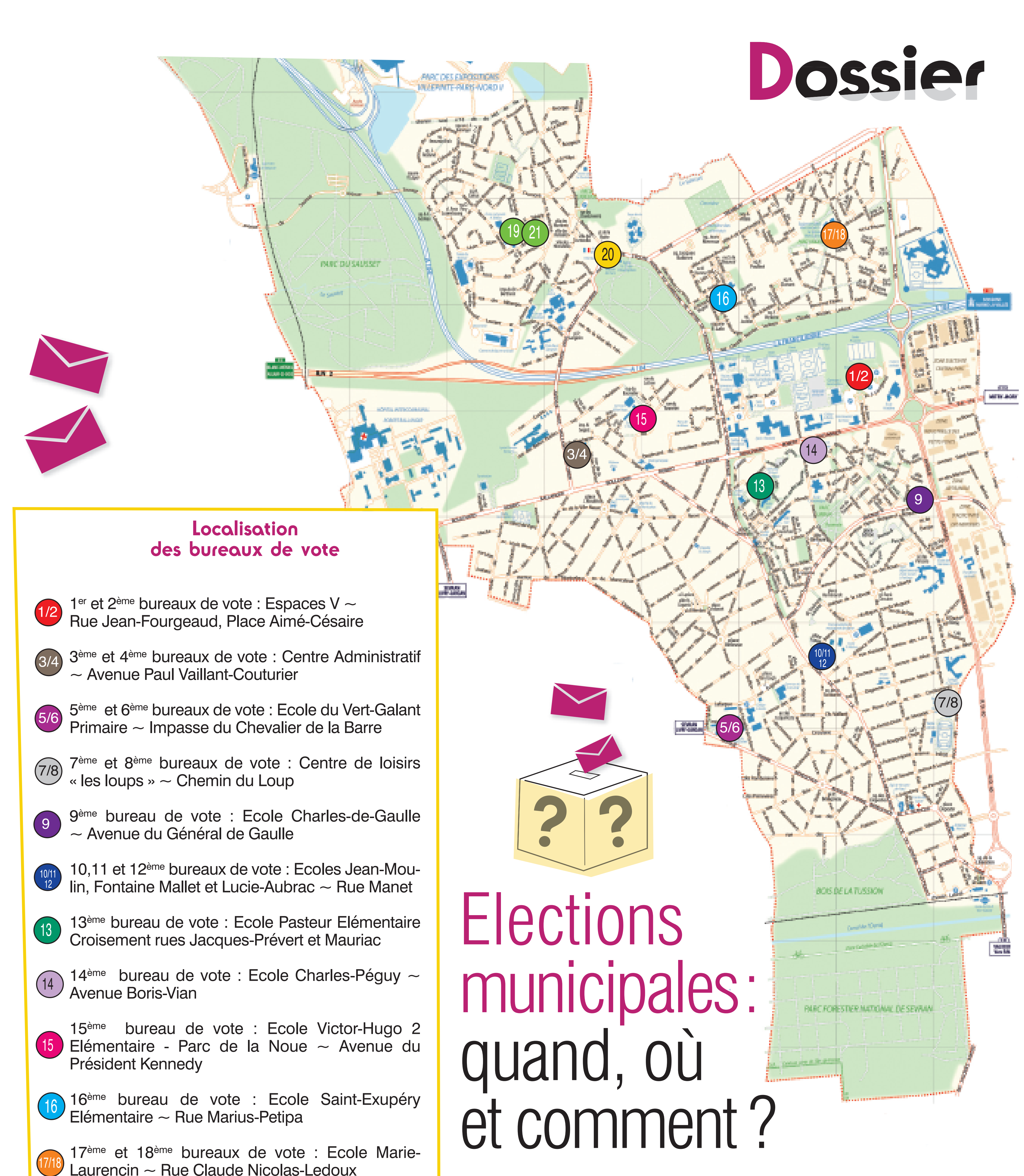
Un bulletin, deux listes. Ainsi, la loi du 17 mai 2013 instaure le principe « d'un bulletin, deux listes ». Effectivement, la liste des candidats aux sièges de conseillers communautaires figurera de manière distincte sur le même bulletin que la liste des candidats au conseil municipal dont elle est issue. En clair, ce système prévoit que les électeurs ne voteront qu'une seule fois, mais que les voix issues du scrutin municipal serviront à la fois à la répartition des sièges du conseil municipal et à la répartition des sièges de la commune au conseil communautaire.

Pas de modification sur les listes municipales. Pour revenir au scrutin municipal, le mode de scrutin ne change pas. Les futurs conseillers municipaux seront élus comme en 2008 au scrutin de liste bloquée, ce qui signifie que vous voterez pour une liste qui ne pourra pas être modifiée.

L'élection pourra être acquise au premier tour si une liste recueille la majorité absolue des suffrages exprimés, avec plus de 25% des inscrits ayant voté. Dans le cas contraire, les électeurs villepintois seront invités à voter au second tour, seules les listes ayant obtenu au moins 10 % des suffrages exprimés pouvant s'y maintenir. Les listes qui auraient obtenu plus de 5 % des suffrages exprimés, mais moins de 10 %, pourront figurer sur une autre liste en cas de ralliement au second tour. ■

Zoom

Au premier tour comme au second tour, la répartition des sièges de conseillers municipaux et des conseillers communautaires entre les différentes listes se fera de la manière suivante : la liste qui obtient la majorité absolue des suffrages exprimés (50% des voix plus une) reçoit un nombre de sièges égal à la moitié des sièges à pourvoir. Les autres sièges sont répartis à la représentation proportionnelle à la plus forte moyenne entre toutes les listes ayant obtenu plus de 5% des suffrages exprimés en fonction du nombre de suffrages obtenus.



Localisation des bureaux de vote

- 1/2 — 1er et 2ème bureaux de vote : Espaces V ~ Rue Jean-Fourgeaud, Place Aimé-Césaire
- 3/4 — 3ème et 4ème bureaux de vote : Centre Administratif ~ Avenue Paul Vaillant-Couturier
- 5/6 — 5ème et 6ème bureaux de vote : Ecole du Vert-Galant Primaire ~ Impasse du Chevalier de la Barre
- 7/8 — 7ème et 8ème bureaux de vote : Centre de loisirs « les loups » ~ Chemin du Loup
- 9 — 9ème bureau de vote : Ecole Charles-de-Gaulle ~ Avenue du Général de Gaulle
- 10/11 12 — 10,11 et 12ème bureaux de vote : Ecoles Jean-Moulin, Fontaine Mallet et Lucie-Aubrac ~ Rue Manet
- 13 — 13ème bureau de vote : Ecole Pasteur Elémentaire Croisement rues Jacques-Prévert et Mauriac
- 14 — 14ème bureau de vote : Ecole Charles-Péguy ~ Avenue Boris-Vian
- 15 — 15ème bureau de vote : Ecole Victor-Hugo 2 Elémentaire - Parc de la Noue ~ Avenue du Président Kennedy
- 16 — 16ème bureau de vote : Ecole Saint-Exupéry Elémentaire ~ Rue Marius-Petipa
- 17/18 — 17ème et 18ème bureaux de vote : Ecole Marie-Laurencin ~ Rue Claude Nicolas-Ledoux
- 19 — 19ème bureau de vote : Salle Polyvalente Haie-Bertrand ~ Avenue Sacco et Vanzetti
- 20 — 20ème bureau de vote : Mairie ~ Place de l'hôtel de Ville de Villepinte
- 21 — 21ème bureau de vote : Salle Polyvalente Haie-Bertrand ~ Avenue Sacco et Vanzetti

Elections municipales : quand, où et comment ?

Les prochaines élections municipales et communautaires françaises auront lieu les dimanches **23 et 30 mars 2014**. A Villepinte, les 21 bureaux de vote (voir liste et plan ci-contre) seront ouverts de 8 heures à 20 heures. Le numéro du vôtre est indiqué sur votre carte d'électeur, une pièce d'identité avec photo étant indispensable pour voter. Pour ce scrutin municipal et communautaire, 19 918 Villepintoises et Villepintois de nationalité française sont inscrits sur les listes électorales à jour. A noter que 213 ressortissants européens ayant souhaité voter pourront eux aussi glisser leur bulletin dans l'urne.



Le vote par procuration



Le vote par procuration sera bien évidemment possible pour les élections municipales et communautaires des 23 et 30 mars, mais aussi pour les élections européennes du 25 mai. Pour ce faire, vous pourrez vous inscrire et effectuer les démarches auprès du tribunal d'instance, au commissariat de Police ou à la brigade de Gendarmerie de votre domicile ou de votre lieu de travail.

Du côté des délais, il est préférable de le faire le plus tôt possible, mais la procuration doit parvenir à la commune de la personne qui donne sa procuration avant le jour du scrutin. Côté pratique enfin, le mandataire – la personne qui reçoit procuration – doit jouir de ses droits électoraux et être inscrite dans la même commune que celle pour qui elle va voter.

Sachez enfin qu'il est désormais possible d'obtenir le formulaire de demande de vote par procuration en direct sur internet à l'adresse suivante : **www.service-public.fr** ou en scannant le flascode ci-contre.
Un formulaire qu'il vous faudra ensuite déposer dans l'un des lieux cités plus haut, avec un titre d'identité. ■

Deux premiers conseils municipaux en avril

Une fois les 39 conseillers municipaux élus à l'issue du premier ou du second tour, deux conseils municipaux se réuniront en avril aux Espaces V Roger-Lefort. Le premier, le « conseil d'installation » est programmé pour le samedi 5 avril à 9h30 et sera destiné à élire le premier magistrat et ses adjoints. Le maire sera élu à la majorité absolue des suffrages exprimés aux deux premiers tours, et à la majorité relative en cas de troisième tour.
Toutefois, si le nombre de voix des conseillers municipaux était le même pour deux candidats, c'est le plus âgé qui l'emporterait.
Le conseil municipal fixera ensuite par délibération le nombre des adjoints, qui ne pourra dépasser 30 % de l'effectif du conseil - soit 11 -, et procèdera à leur élection.

Deuxième rendez-vous le 16 avril. Un deuxième conseil municipal est d'ores et déjà programmé pour le mercredi 16 avril. Il s'agira cette fois de déterminer les pouvoirs du maire, d'élire les représentants de la Ville pour divers organismes et commissions et également d'élire les élus aux différentes commissions municipales qui siègeront pour les six prochaines années. A Villepinte, le premier conseil municipal destiné à traiter ce que l'on désigne par le terme « d'affaires courantes » aura lieu le mercredi 30 avril. ■

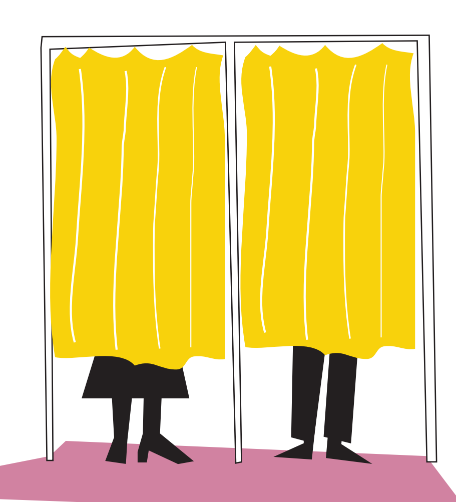


Quid du vote blanc ?

On en parle beaucoup depuis quelques semaines, le vote blanc sera désormais reconnu (même s'il ne sera toujours pas pris en compte dans les suffrages exprimés). Mais, car il y a un grand « mais », la proposition de loi adoptée par le Parlement n'entrera en vigueur que le… 1er avril, au lendemain des élections municipales. Les Européennes de juin seront donc le premier scrutin pour lequel cette nouveauté s'appliquera !

On votera également en mai 2014

Après les élections municipales et communautaires, les électeurs seront de nouveau appelés aux urnes le 25 mai 2014. Il s'agira cette fois des élections européennes. Elles concerneront 500 millions d'Européens appelés à choisir les 751 représentants qui siègeront au Parlement européen pour les cinq prochaines années. ■



La force d'avancer

Equations, calculs, dérivées, algorithmes… Les chiffres font partie du quotidien d'Hatem Zaag, chercheur villepintois de 42 ans. Mais quand il ne calcule pas, Hatem Zaag joue du piano ou réfléchit à des moyens d'améliorer la vie de ceux qui, comme lui, sont en situation de handicap.

A 42 ans, Hatem Zaag passe le plus clair de son temps à chercher des solutions à des problèmes mathématiques. « *Mon métier, c'est de chercher, pas de trouver* », plaisante-t-il, précisant qu'il mène plusieurs recherches de front, « *ce qui évite de se décourager* ». Chercheur en mathématiques appliquées et directeur de recherches à l'université Paris 13 Villetaneuse, il est coordinateur local du LabEx (laboratoire d'excellence) Inflamex spécialisé dans l'inflammation rassemblant un seul laboratoire de mathématiques pour neuf de biologie. « *La recherche n'est pas une activité solitaire* », affirme-t-il, soulignant l'importance de l'échange pour avancer.

Entre deux cultures. Hatem Zaag a vécu en Tunisie jusqu'à l'âge de 18 ans. Brillant élève, une fois le bac en poche, il quitte son pays d'origine pour la France qui offre davantage de possibilités d'études supérieures. « *Mon professeur à Tunis m'a conseillé d'aller à Toulouse car il y faisait moins gris qu'à Paris* ». Pourtant, la capitale ne tardera pas à voir débarquer le jeune homme accepté à l'Ecole Normale Supérieure de la rue d'Ulm où il habitera pendant quatre ans avant de déménager à Villepinte, de se marier et de devenir papa d'une petite fille maintenant âgée de huit ans.

Aujourd'hui divorcé, Hatem Zaag est très impliqué dans l'éducation de sa fille qu'il voit tous les week-ends et qu'il souhaite ouvrir à la diversité culturelle à laquelle elle a accès à Villepinte, notamment à la médiathèque à travers les livres mais aussi les expositions, comme Alphabécédaire : « *cette manière de découvrir l'écriture était géniale* ». Hatem Zaag tâche aussi de faire découvrir sa double culture franco-tunisienne à sa fille qui, en plus des cours d'arabe qu'elle suit, est baignée dans la musique orientale que son papa pratique chez lui et dans un atelier musical à l'université Paris 13.

Encourager l'inclusion. « *Je suis un enfant du Téléthon* », explique Hatem Zaag. Sa myopathie s'est déclarée à 12 ans mais la progression a été très lente. « *J'ai passé mon bac à pied !* », se souvient-il. Même s'il ne se déplace qu'en fauteuil roulant depuis l'âge de 20 ans, il reste très actif. « *Le handicap n'empêche pas de faire des choses mais oblige à les faire différemment* », explique-t-il.

Ainsi, son arrivée à Villepinte a été en grande partie motivée par la qualité du réseau de transports en commun. Aujourd'hui, il prend le PAM93 (transport adapté) pour se rendre quotidiennement à l'université. « *C'est facile pour moi parce que j'ai des horaires fixes* », remarque-t-il, soulignant le découragement qui incite certaines personnes handicapées à se renfermer sur elles-mêmes. « *Il faut encourager l'inclusion !* », affirme-t-il, expliquant que la société doit permettre aux personnes handicapées de vivre presque comme les autres.



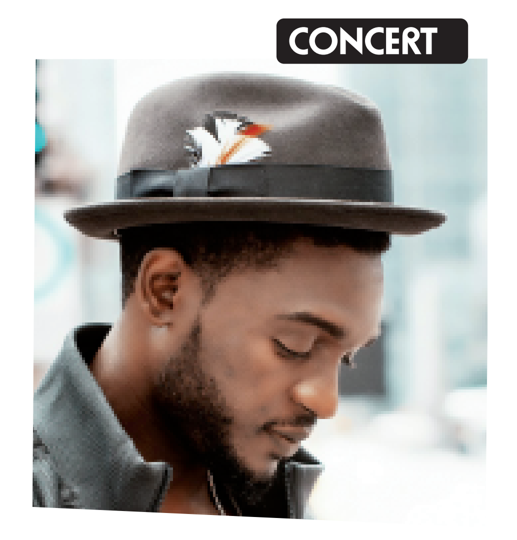
« Je suis un enfant du Téléthon », explique Hatem Zaag

Encore du chemin à parcourir. Impliqué depuis plusieurs années dans des associations liées au handicap, et notamment aux problématiques de transports « *centrales dans les activités humaines* », il fait partie de la commission handicap de Villepinte pilotée par Agnès Béraudias, qui œuvre pour améliorer le quotidien des personnes handicapées. Il collabore actuellement avec d'autres à la réalisation d'un guide du handicap destiné à simplifier la vie des personnes handicapées, guide mis en place par la Municipalité. « *Dans le handicap comme dans la recherche, le principal est de se poser les bonnes questions et ensuite d'élaborer les bonnes stratégies pour arriver à ses fins !* », affirme-t-il.

« Mon handicap, je n'y pense pas tant que j'ai les moyens de le compenser ! »

Ravi des évolutions qu'il constate en France depuis la loi d'accessibilité du 11 février 2005, il mesure toutefois le chemin restant à parcourir. Lui qui enseigna de 1999 à 2001 dans une ville de New-York déjà hyper-accessible, mesure d'autant plus le décalage avec certains pays comme la Tunisie où « *il n'existe aucune voiture adaptée aux personnes en fauteuil roulant* ». S'il manque de temps pour s'investir davantage actuellement, ce n'est pas l'envie qui lui manque. « *On peut avoir plusieurs métiers, plusieurs passions, plusieurs engagements dans sa vie…* », sourit-il avant de jouer un petit air égyptien au piano. ■

CONCERT



Parce qu'il vient de loin

D'origine rwandaise, Corneille vient du Canada mais c'est à Villepinte qu'il a décidé de faire une halte le 7 mars prochain. Cet auteur, compositeur, interprète a été révélé au grand jour, en 2003, avec son album « Parce qu'on vient de loin ». Depuis, il enchaîne les succès.

Une voix soul, des textes touchants, Corneille est un artiste qui trouve ses influences dans la soul et le funk américain. Ses « maîtres chanteurs » s'appellent Prince, Marvin Gaye, Stevie Wonder ou Michael Jackson. A 16 ans, Corneille assiste au massacre de sa famille lors du génocide au Rwanda. Aujourd'hui, c'est un artiste engagé qui s'investit dans de nombreuses causes. L'auteur de « Comme un fils » ou « Marchands de rêves » recentre son écriture sur son vécu et remporte plusieurs disques de platine et un disque d'or pour son album « Les inséparables ».

Concert de Corneille, vendredi 7 mars à 20h30 aux Espaces V Roger-Lefort. Tarifs : plein : 25,5 € ; réduit : 18,5 € ; liberté : 15 €. ■

Instruments loufoques!

EXPOSITION



Lutherie inouïe est une exposition d'instruments de musique insolites proposée par l'association Lutherie Urbaine.

Objets trouvés, matériaux de récupération en PVC, verre, aluminium ont été réutilisés pour former des instruments. Ainsi, on peut découvrir, au cours de l'exposition, un arbre à poêles, une basse camion ou des flûtes hydrauliques par exemple. Cette exposition est à voir mais aussi à écouter. Plus d'info sur www.lutherieurbaine.com

Lutherie inouïe, du mercredi 12 mars au samedi 26 avril, galerie d'exposition du Centre culturel Joseph-Kessel. Entrée libre. ■



Deux Talents Arts Villepinte

EXPOSITION

Pour la dernière édition d'Arts Villepinte, un nouveau prix a été mis en place. Parce que le salon Arts Villepinte a été créé pour promouvoir les artistes locaux et encourager les pratiques artistiques amateurs, le jury a souhaité récompenser et encourager un « talent » en lui offrant un espace d'exposition au sein de la galerie du Centre culturel pendant deux semaines. Avec cette exposition personnelle, l'artiste pourra présenter son travail et le confronter au regard du public. Le lauréat Antoine Lopez, Prix du jury pour la toile « Sous-bois » a proposé à Claude Ferrer, Prix Huile et acrylique, pour la toile « Roses anciennes » de partager cet espace d'exposition.
Au Centre culturel Joseph-Kessel du 22 février au 8 mars. ■

Agenda

À LA MÉDIATHÈQUE :
***Mercredi 19 mars à 14h30 :** Ciné-goûter*
***Samedi 22 mars à 10h30 :** Heure des tout-petits (0-3 ans)*
***Samedi 22 mars à 14h30 :** Club des lecteurs*
***Samedi 29 mars à 11h :** Ca m'dit de lire (8-13 ans)*
***Samedi 29 mars à 15h :** Comme ça me play*
Un moment pour partager vos coups de cœurs musicaux et en dénicher de nouveaux

Les pépites du net
Des ateliers pour découvrir les richesses de l'internet
- *Mardi 11 mars à 18h30 : lire la presse en ligne*
- *Mardi 18 mars à 18h30 : découvrir Sens Critique, le réseau social des pratiques culturelles*
- *Mardi 1er avril à 18h30 : les meilleurs blogs Fantasy*

Ateliers multimédia adultes
- *Samedi 5 mars à 10h : Premiers pas en informatique*
- *Samedi 15 mars à 10h : Traitement de texte*
- *Mercredi 19 mars à 10h : Naviguer sur le web*
- *Samedi 29 mars à 10h : Création d'une boîte mail*
- *Mercredi 2 avril à 10h : Ressources numériques*

Ateliers multimédia jeunesse (8-13 ans)
- *Samedi 1er mars à 11h : round de jeux vidéo en ligne, spécial « point & clic »*
- *Samedi 8 mars à 11h : round de jeux vidéo en ligne, spécial « point & clic »*
- *Samedi 5 avril à 11h : round de jeux vidéo en ligne, spécial « jeux d'adresse »*

A vous 2 jouer, séances de jeux vidéo
- *Mardi 4 mars à 18h : World of Gamers*
- *Samedi 22 mars à 16h : Level One*
- *Mardi 25 mars à 18h : World of Gamers*

AU CONSERVATOIRE :
Mercredi 5 mars de 15h à 18h :
deuxième Master Class organisée au conservatoire autour du programme du concert Musique migrante de la Cie « 2e2m » prévu le 6 juin 2014. Master Class avec Yousef Zayed, oudiste.

CONCERT

Exceptionnel, le Malien Salif Keita à Villepinte



Du 14 mars au 11 avril, l'ambiance sera jazzy en Seine-Saint-Denis avec la 31ème édition du festival Banlieues Bleues. Ne ratez pas l'escale villepintoise le vendredi 28 mars !

Après 31 ans d'existence, le festival n'a plus rien à prouver : sa réputation et la qualité des artistes qui s'y produisent en disent long sur le chemin parcouru. Cette année, c'est le Malien Salif Keita qui se produira à Villepinte. A bientôt 65 ans, il est l'un des ambassadeurs les plus connus de la musique ouest-africaine et demeure l'une des plus grandes voix du continent africain.

Concert de Salif Keita, vendredi 28 mars à 20h30 aux Espaces V Roger-Lefort. Tarifs : plein : 18€ tarifs réduits 14€ et 10€. Renseignements au 01 49 22 10 10.
Attention : les billets sont en vente auprès de Banlieues Bleues uniquement ! ■

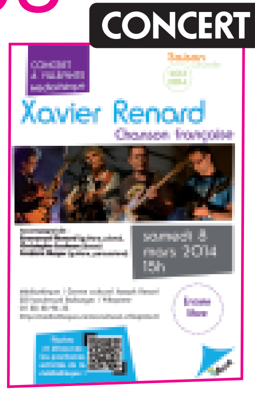


En lever de rideau, PLAYTHELIST ! Ce projet, intitulé « Playthelist » prend la forme d'un atelier de création vocale en présence de l'intervenante Sophie Bernado, chanteuse et compositrice. Les jeunes - deux classes de collèges, Dolto et Claudel et des jeunes du Service Jeunesse - interpréteront un medley constitué de 4 chansons issues d'un répertoire de musique noire américaine (Sugar Hill Gang, Prince, Gloria Gaynor, Bob Marley).

L'objectif est de réunir les 60 jeunes lors d'une restitution qui serait présentée au public entre mars et mai.

Un chansonnier au Printemps des Poètes

CONCERT



A l'occasion du Printemps des Poètes, la médiathèque vous invite à découvrir la langue fuselée de Xavier Renard, chansonnier en herbe. Il sera pour l'occasion accompagné de 3 musiciens : Emmanuel Renard (guitare, piano), Christophe Lechaux (basse) et Frédéric Mayer (guitare, percussions).

Concert de Xavier Renard samedi 8 mars à 15h dans le hall du Centre culturel Joseph-Kessel.
Renseignement au 01 55 85 96 10. Entrée libre. ■

RENCONTRE



Sonia Ristic collecte vos témoignages

Dans le cadre du festival littéraire Hors limites, Sonia Ristic, actuellement en résidence sur la ville, invite les Villepintois à venir raconter les histoires invraisemblables qui sont arrivées à Villepinte. Le mercredi 26 et le samedi 29 mars, l'auteure vous attend à partir de 14h à la médiathèque. Lors de cette rencontre, elle collectera vos témoignages qui seront publiés.
Rencontre le mercredi 26 et le samedi 29 mars à partir de 14 h. Médiathèque. Entrée libre. ■

Plus de vidéo
www.ville-villepinte.fr

En bref

A LA MÉDIATHÈQUE :
- *Mercredi 5 mars à 10h30 :* *Ciné-conte par Bertille Soullier. Découvrez en famille une sélection de courts métrages pour les petits. A partir de 3-4 ans, sur inscription auprès de la section jeunesse. Médiathèque. Entrée libre.*

- *Samedi 15 mars 2014 à 15h :* *Une leçon de musique par la Compagnie l'Âme sonore. Spectacle théâtral et musical à partir de 6 ans. Sur inscription. Médiathèque. Entrée libre.*

- *Samedi 29 mars à 17h :* *Concert littéraire Only love songs. La médiathèque accueille dans le cadre du festival Hors limites ce concert littéraire de Mathilde Janin et Jean-Baptiste Hanak composé spécialement pour l'occasion à partir du premier roman de Mathilde Janin, « Riviera ». Dans le hall du Centre culturel Joseph-Kessel.*

- *Mardi 1er avril à 18h30 :* *Projection EDF, les apprentis sorciers de Gilles Balbastre. L'électricité présente une caractéristique particulière : elle ne peut être stockée ; par conséquent, elle n'est pas un produit comme les autres. L'exemple de la Californie, victime de coupures en 2001, est probant. La projection sera suivie d'une rencontre avec le réalisateur Gilles Balbastre. Médiathèque. Entrée libre.*

A LA FERME GODIER :
- *Mercredi 12 mars :* *petite voix-cacao à 10h30 à la ferme Godier. « Un ballon pour… » De Malika Doray. Pour les 0-3 ans. 2 euros par enfant, gratuit pour les accompagnateurs.*
- *Jeudi 13 mars :* *comité de lecture. Pour découvrir les auteurs d'aujourd'hui, leurs textes et en débattre.*
- *Vendredi 21 mars :* *les Râtés à 20h30 à la Ferme Godier. Spectacle tout public de Natacha de Poncharra (compagnie Roquetta) relatant l'histoire de Jef et Jeffy, des frères jumeaux nés avec une tête de rat. Tarif : 8 euros ; réduit : 6 euros ; moins de 18 ans : 3 euros.*



Les sportifs Villepintois à l'honneur

Traditionnellement organisée en début d'année, la cérémonie de remise des Trophées des Sports s'est déroulée le 25 janvier dernier aux Espaces V Roger-Lefort. Une manifestation placée sous le parrainage de deux champions du monde locaux : Emmanuelle Barré et Freddy Kemayo!

La 24ème édition des Trophées des Sports était effectivement parrainée par deux champions exceptionnels : Emmanuelle Barré, la sociétaire du VCOAM qui a remporté cet été une médaille d'or et une médaille d'argent aux derniers championnats du monde de Vovinam Viet Vo Dao, mais aussi Freddy Kemayo, champion du monde de K1 en 2013. Vice-champion du monde de vovinam, Boris Labrador, lui aussi médaillé d'argent aux Mondiaux de Vovinam était excusé. Deux très grands sportifs évidemment mis à l'honneur sur la scène des Espaces V Roger-Lefort et félicités par Nelly Roland Iriberry, maire de Villepinte, accompagnée de Didier Sabinaud, directeur du Service des Sports.

Des sportifs, mais aussi des bénévoles. Emmanuelle Barré et Freddy Kemayo n'ont pas été que les récipiendaires de ces Trophées 2014. Ils ont aussi largement participé à la soirée, remettant aux autres lauréats leurs coupes et autres trophées.

Au total, ce sont plus de 40 associations locales qui ont été représentées ce soir-là, via leurs athlètes bien sûr, mais aussi via leurs dirigeants, leurs bénévoles, la volonté de la Municipalité étant depuis plusieurs années de mettre à l'honneur ceux qui contribuent également, de par leur engagement et leur dévouement, à faire émerger des champions.

Diversité des sports et des générations. Entrecoupée d'animations, avec notamment des prestations très remarquées d'Arts de Jeunes Talents (AJT), et des membres du cub de gymnastique, la soirée a été l'occasion de passer en revue toute la diversité du sport villepintois : du roller au twirling, en passant par le football, le handball et les échecs. Après le succès de cette nouvelle édition 2014, le rendez-vous est déjà pris pour 2015 en espérant accueillir autant de championnes et champions ! ■



Emmanuelle Barré a remporté deux médailles mondiales cette année en Vovinam : l'or et l'argent.



Boris Labrador, vice-champion du monde de Vovinam était représenté par Maître Mukanda.



Freddy Kemayo a lui aussi été sacré champion du monde de K1 en 2013.



Toujours dans l'ombre, mais dans la lumière au cours de la soirée : les bénévoles des associations villepintoises.



Des graines de championnes du côté du Twirling Club de Villepinte.



Habitués des Trophées des Sports, les Villepintois d'AJT ont animé la soirée.



Les footballeurs des Flamboyants félicités par Emmanuelle Barré et Nelly Roland Iriberry.



Plus de photos
www.ville-villepinte.fr




FUTSAL

Eliminés de la Coupe de France, les Artistes Futsal visent désormais la coupe de Seine-Saint-Denis

Coupe nationale futsal: fini pour les Artistes

Le samedi 8 février dernier, au Cosom ou « Camp Nou » pour les intimes, l'équipe 1 des Artistes Futsal livrait un match décisif à l'occasion de la phase 2 de la Coupe de France, face au Paris Sporting Club, une équipe de D1. Retour sur la rencontre.

Nouvelle désillusion pour les Artistes Futsal qui sortent officiellement de la Coupe de France après une défaite face au Paris Sporting Club. C'est un coup dur pour les Villepintois qui s'inclinent 2 à 5 face à l'équipe parisienne, lors d'un match mouvementé et engagé. En effet, talent, technique et agressivité n'auront pas permis aux Villepintois de trouver les filets de l'équipe adverse, face au quadruple tenant du titre et au gardien de l'Equipe de France. Rien que ça...

Les Artistes font douter Paris. Logiquement très attendue dans cette rencontre, l'équipe de la capitale aura pourtant eu du mal à s'imposer lors de ce match intense dominé tout le long par les joueurs de Madani Doucouré, président du club villepintois. Dès les premières minutes, les Artistes ont donné le ton, en se créant des occasions franches. Mais c'est l'équipe adverse qui a ouvert le score en premier, menant 2-1 à la mi-temps.
Au retour des vestiaires, encouragés par des supporters enflammés, les Artistes revenaient à bloc et trouvaient pour la deuxième et dernière fois les filets adverses. Score final : 5 à 2 pour Paris.

Finie l'aventure en Coupe de France. Une défaite qui met fin à cette belle aventure du côté des Villepintois. Selon le coach, le manque de finition et le mental leur auront fait défaut: *« le mental, c'est le cap à franchir pour jouer les matchs au même niveau qu'aux entraînements. Reproduire du mieux possible en match ce que l'on est capable de faire à l'entraînement, c'est à cette condition qu'on pourra prétendre monter au niveau national... »*, précise-t-il.

Les Artistes futsal, un club jeune et ambitieux. Si la défaite a un goût amer, les Artistes futsal ont choisi de continuer. Dernier objectif de la saison, la Coupe de Seine-Saint-Denis, déjà remportée à trois reprises ! Enfin, le club se lance un défi : faire grimper ses équipes masculines et féminines, en trouvant notamment des sponsors... En effet, le sponsoring de ce club formateur et très prometteur viendrait accentuer ses efforts et lui permettrait de concrétiser ses projets. À bon entendeur... ■

Les Tinoschool ont bien représenté Villepinte au Battle H Quality


DANSE

Les Kids de la Tinoschool ont pris la 2ème place de leur catégorie. Deuxième place également pour Tinoschool Juniors.

Organisée les 18 et 19 janvier derniers à Neuilly-Plaisance, la 2ème édition du Battle H Quality avait réuni 300 candidats et 12 compagnies de danse composées aussi bien d'amateurs que de professionnels.
Parmi ces candidats figuraient des jeunes Villepintois membres de Tinoschool, collectif de danse hip-hop basé à Tremblay-en-France. Les danseurs de Villepinte ont bien représenté leur ville puisque la compagnie Tinoschool Kids a décroché à l'unanimité des voix du jury la 2ème place dans la catégorie Bronze. Quant à la compagnie Tinoschool Juniors, elle était repartie de Neuilly-Plaisance avec un prix spécial dans la catégorie Argent.

Enfin, la compagnie Tinoschool, qui avait remporté l'édition précédente, a pris la deuxième place de ce Battle H Quality organisé par le Centre de Danses Urbaines Héman et par Claise M'Passi. ■

En bref

Loto de Vitadanse
L'association Vitadanse organise son super loto le vendredi 14 mars, salle Joséphine-Baker aux Espaces V Roger-Lefort. L'ouverture des portes aura lieu à 19 heures.
A gagner : 300€ de bons d'achat, micro-ondes, machines à pain et de nombreux autres lots de valeur. Tarifs : 3€ le carton, 8€ les trois et 15€ les 6.
Enveloppes (toutes gagnantes à 2€).
Buvette et pâtisseries assurées sur place.
Réservation par téléphone au 01 43 84 54 60 ou au 06 30 56 87 50 et par mail : vitadanse@orange.fr

Cyclotourisme
Le CSCV – Cyclotourisme Villepinte organise le 30 mars 2014, dans le cadre de son rallye annuel, une sortie « Vélo Découverte » ou « Balade en Famille », ouverte aux non licenciés et aux familles, désireux de faire connaissance avec la pratique du cyclotourisme. Cette balade en vélo gratuite est d'environ 25 km avec accompagnateurs confirmés du club, assistance d'un véhicule de sécurité et rafraîchissements à l'arrivée. Conditions : avoir un vélo en bon état, enfants accompagnés d'un adulte et port du casque obligatoire. Départ à 9 h 30, salle verte du Cosec, rue Pierre Audat à Villepinte.
Renseignements : 01 49 36 31 08 ou 01 49 63 98 48 - Site Internet : http://www.cyclotourisme-villepinte.fr
Courriel : contact@cyclotourisme-villepinte.fr

Album





« Les mangeurs de lapin » ont remis le couvert et ont présenté un spectacle de clown à la fois poétique et déjanté. C'était le 31 janvier aux Espaces V Roger-Lefort.



C'est de romantisme dans l'art dont il a été question samedi 8 février au Centre culturel Joseph-Kessel.

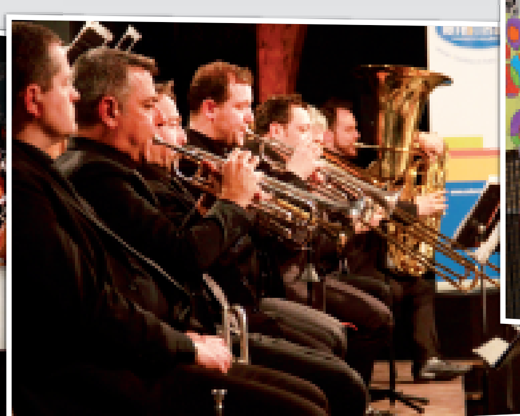


Trois invités à la ferme Godier le 1er février dernier pour « une journée, un auteur, puis deux, puis trois » avec la plasticienne Elice Meng, la poétesse Edith Azam et le pianiste Moinho.





Les petits Villepintois ont eu droit à leur concert. C'est le groupe « Zik Boum » qui le leur a proposé, le 5 février aux Espaces V Roger-Lefort.



L'orchestre Divertimento faisait, le 7 février dernier, son retour à Villepinte. Au programme, des morceaux de compositeurs nord-américains, dont certaines musiques de films.



Après avoir passé quelques jours – du 20 au 24 janvier – en classe culture au sein du Centre culturel Joseph-Kessel, les enfants de l'école Victor-Hugo avaient invité les parents à découvrir le résultat de leurs travaux, le 11 février.

JANVIER ET FÉVRIER







Ambiance survoltée le 8 février sur la scène des Espaces V Roger-Lefort, avec la pièce de théâtre interactive « Dernier coup de ciseaux ».







Deux jours après la Saint-Valentin, les danseurs étaient au rendez-vous pour le traditionnel thé dansant organisé par la Ville aux Espaces V. Roger-Lefort.





Les élèves du Conservatoire étaient à l'honneur le 14 février pour un concert intitulé « Voyage en Italie ».



Les habitants du quartier des 4 tours ont été sensibilisés le 20 février aux bonnes pratiques de gestion des déchets, se voyant offrir notamment une poubelle de tri et un sac pour récupérer le pain.



Des vacances placées sous le signe du sport !

Les petits Villepintois ont pu s'évader lors de ces vacances d'hiver. Grâce au dispositif « Sports Vacances » organisé par le Service des Sports, des jeunes âgés de 6 à 15 ans pouvaient s'adonner à de nombreuses activités sportives : sports collectifs, acrosport, natation… D'autres disciplines, moins traditionnelles, étaient également au programme, comme l'équitation ou le tchoukball.

Nos jeunes vacanciers ont eu de quoi se dépenser avant de reprendre le chemin de l'école. Du 17 au 28 février, la Municipalité leur a offert - comme à chaque période de vacances scolaires - la possibilité de s'initier à de multiples sports au travers de trois fils conducteurs : « expression corporelle », « multisports », et « activités physiques en pleine nature ».

Au parc d'équitation du Château Bleu, l'ambiance était à la découverte. Meriem, Hamza et leurs camarades s'initiaient trois heures par jour à cette activité. Encadrés par l'éducatrice sportive, les enfants prenaient contact avec l'animal avant de réaliser quelques exercices pratiques.

Durant ces séances, ils apprenaient à se familiariser avec les poneys pour appréhender leurs éventuelles peurs. Séparés en binôme, ils les brossaient, réglaient leur selle puis, une fois le casque de protection vissé sur leurs têtes, montaient tour à tour sur le poney **-1-**. Tenant les rênes de leur monture, ils effectuaient dans le manège quelques rondes, au pas **-2-**. À la fin de l'initiation, les petits cavaliers se sont vus remettre un diplôme symbolique. Cette activité, au départ onéreuse, a été rendue accessible par la commune en appliquant un tarif abordable (7,60 € la semaine) afin de favoriser son accès au plus grand nombre.

Dans les bassins de la piscine Agnès Beraudias, les enfants s'amusaient avec exaltation au water-polo et dans des activités libres toujours sous la surveillance des encadrants, l'objectif restant de les initier à la natation **-3-**.

Au gymnase Victor-Hugo, on pouvait voir durant cette quinzaine sportive des apprentis pongistes tenter de maîtriser leur geste, raquette en main, dans des jeux ludiques **-4-**, tandis que d'autres enfants s'essayaient à la gymnastique acrobatique. Entre application et amusement, les voltigeurs et porteurs en herbe montaient rigoureusement les uns sur les autres pour former de petites pyramides humaines **-5-**.

Moins connu que les autres disciplines précédemment citées, le tchoukball, qui est une combinaison entre le volley, le handball et le squash, a également attisé la curiosité des jeunes sportifs. ■



Les seniors bougent aussi leurs corps !

Le Service des Sports orchestre également tout au long de l'année diverses activités sportives pour les personnes âgées. Et la variété ne manque pas ! De l'initiation aux sports collectifs à la gymnastique d'entretien en passant par les sorties randonnées au parc du Sausset, les seniors ont ce qu'il faut pour garder la forme. Mais outre le bien-être physique, l'objectif majeur est de lutter contre l'isolement et de maintenir un lien social avec ce public.

❶

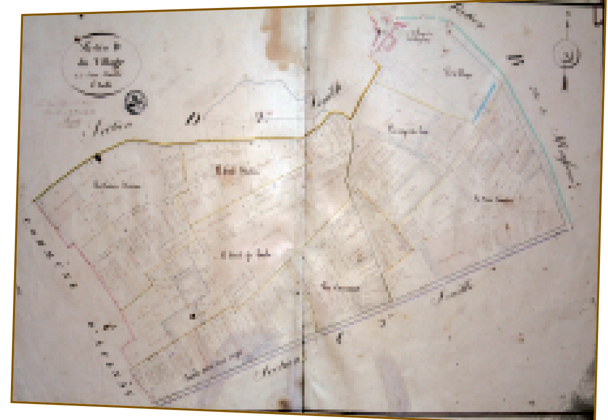

❷


❸


❹


❺


Le cadastre napoléonien : un tremplin pour découvrir l'histoire de sa maison



C'est sur l'initiative de Napoléon 1er que fut dressé le cadastre, en application de la loi du 15 septembre 1807. Il sert de base au calcul d'un nouvel impôt foncier, réparti équitablement sur les propriétés bâties et non bâties.

Le cadastre succède aux plans terriers de l'Ancien Régime. Il est composé :

❖ **d'un plan divisé en sections** dont chaque parcelle est numérotée.
Il comprend un tableau d'assemblage présentant le territoire communal divisé en sections alphabétiques (section A, section B, etc.) et des plans numérotés (A1, A2, B1, B2) composant les sections. Les feuilles parcellaires donnent le détail des parcelles qui sont numérotées de 1 à n.

❖ **d'un état de sections** qui donne pour chaque numéro de parcelle le nom du propriétaire.
Il constitue la légende du plan. L'état de sections présente, pour chaque localité, la liste des différentes propriétés (parcelle, habitation), section par section et dans l'ordre numérique. On y retrouve les informations suivantes, sous forme de tableau : le numéro de la section (qui renvoie au plan) ; le numéro dans la liste alphabétique ; le nom du bien (dans le cas d'une parcelle) ; le nom du lieu-dit de rattachement ; les nom, prénom, profession et demeure du propriétaire ; la nature, la contenance, le classement et le revenu du bien ; le nombre d'ouvertures imposables (dans le cas d'une habitation).

❖ **d'une matrice cadastrale** qui dresse une liste alphabétique de chaque propriétaire et donne pour chacun l'ensemble de ses parcelles. Jusqu'en 1850, elles sont dites « mixtes » c'est-à-dire qu'elles énumèrent indistinctement les propriétés bâties et les propriétés non bâties. Mais dès 1881, les propriétés bâties sont mentionnées sur des matrices spécifiques. Il faut attendre 1913 pour voir les propriétés non bâties également mentionnées sur des matrices spéciales.

Principalement constituée de folios (ou cases) individuels numérotés et subdivisés en colonnes, elle indique, pour chaque propriétaire le relevé détaillé de l'ensemble de ses biens, leur consistance, leur évaluation et leur imposition.
La table alphabétique des propriétaires renvoyant aux folios concernés est placée au début ou à la fin du premier volume. Tout au long de la période de validité du cadastre napoléonien, l'intitulé et la présentation de ces matrices ont évolué.

Le cadastre de Villepinte date de 1824. Il est rédigé par le géomètre-ingénieur Etienne Charles Zacharie Bouchard. Villepinte est alors divisée en 1 331 parcelles réparties entre 123 propriétaires. La ville est découpée en 4 sections, numérotées de A à D, d'un à 3 feuillets. Chaque section englobe plusieurs lieux-dits dont certains vous paraitront sûrement familiers. En voici quelques exemples :

❖ Section A : le Clos du Roi, la Haie Bertrand
❖ Section B : Mousseaux
❖ Section C : la Fontaine Mallet, le Petit Vert Galant, la Barre (qui a donné son nom à une rue)
❖ Section D : le Village (aujourd'hui Vieux Pays), la Noue Saunier (aujourd'hui Parc de la Noue)

En 1844, le cadastre est repris pour être complété par le géomètre Jean-Pierre Duquenet à la demande du maire de Villepinte, M. Emery.
Il a été restauré en 2010. Il n'est pas numérisé mais peut être consulté au Service Archives-Documentation de l'Hôtel de Ville, sur rendez-vous. ■

Tous ces documents sont librement communicables.

ATTENTION : Le cadastre napoléonien souffre d'un défaut majeur de conception : l'immuabilité du plan qui interdit toute mise à jour au fil des années et rend nécessaire l'élaboration d'un nouveau cadastre, « le cadastre rénové ». Celui-ci est institué par la loi du 16 avril 1930. Il n'existe pas de tables de concordance entre les numéros de parcelle de l'ancien cadastre napoléonien et le cadastre rénové.

Le mois prochain, passez de la théorie à la pratique : découvrez comment faire une recherche dans le cadastre !



Pharmacie

- **Dimanche 9 mars :** pharmacie du Centre, 2 avenue Salvador-Allende à Sevran. Tél : 09 51 44 71 92.
- **Dimanche 16 mars :** pharmacie des Petits Ponts, 150 boulevard Robert-Ballanger à Villepinte. Tél : 01 43 83 65 89.
- **Dimanche 16 février :** pharmacie Baguet, 27 rue H.-Barbusse à Villepinte. Tél. : 01 43 85 37 50.
- **Dimanche 23 mars :** pharmacie Dargent, 21 avenue de la Gare à Villepinte. Tél : 01 48 61 59 99.
- **Dimanche 30 mars :** pharmacie Fontaine Mallet, 86 avenue Emile-Dambel à Villepinte. Tél : 01 48 60 12 90.
- **Dimanche 6 avril :** pharmacie Baguet, 27 rue Henri-Barbusse à Villepinte. Tél : 01 43 85 37 50.
- **Dimanche 13 avril:** pharmacie Gare du Vert-Galant, 8 place de la gare à Villepinte. Tél : 01 48 60 64 84.
- **Dimanche 20 avril :** pharmacie Ghizlan, 7 rue Jacques-Prévert à Villepinte. Tél : 01 43 84 18 80.
- **Lundi 21 avril :** pharmacie du Centre, 2 avenue Salvador-Allende à Sevran. Tél : 09 51 44 71 92.

Déchèterie

Boulevard Laurent et Danièle Casanova
Tél. : 01 41 52 18 80

Du 1er mars au 31 octobre. - Horaires d'été

- **Lundi** : 9h-12h et 14h-19h
- **Mardi** : 9h-14h
- **Mercredi** : 9h-12h et 14h-19h
- **Jeudi** : 9h-15h
- **Vendredi** : 14h-19h
- **Samedi** : 9h-19h
- **Dimanche** : 9h-13h

La déchèterie est fermée les jours fériés.
Rappel : pour les encombrants, ramassage sur rendez-vous. Contactez le SEAPFA au 0 800 10 23 13 ou inscrivez-vous directement sur Internet à l'adresse suivante : http://www.seapfa.com/fr/129/Collecte-des-encombrants/

Etat-civil

Naissances

- Nelya ARRAHMANE, née le 13 septembre 2013 à son domicile
- Nihed LAGHRIB -1er janvier 2014
- Marwan DJAFER - 2 janvier 2014
- Yassine SEGHIRI - 2 janvier 2014
- Benjamin DUVAL - 3 janvier 2014
- Kathreen SAMUEL - 4 janvier 2014
- Karam LAKCHIRI - 7 janvier 2014
- Maggy-Joye ACHI - 9 janvier 2014
- Maël DOUMA-BOUTAIBA - 9 janvier 2014
- Neïrine AGLAS - 11 janvier 2014
- Mchangama IBROIHIM - 11 janvier 2014
- Abdelkarim MOKHTAR KELOUCHA - 13 janvier 2014
- Ishak MOUHAMAD HADJA - 13 janvier 2014
- Cameron DUPONT - 19 janvier 2014
- Ronald TETIALY - 19 janvier 2014
- Meryem HAKAN - 22 janvier 2014
- Amine KHAL BERNABE - 24 janvier 2014
- Kwamé KOYE - 26 janvier 2014
- Vanessa TARMOUL - 29 janvier 2014
- Anaé MEDJ TEMELIN - 30 janvier 2014

Mariages

- Nadia MARZOUG et Hhamza CHIKHI
- Kelly DOMINGUES et Ismael ESTEVES
- Guayévie MATIGNON et Christopher NOGLOTTE

Les dispositions de l'article 9 du Code Civil s'opposent à la divulgation de tout élément de vie privée d'une personne sans le consentement de celle-ci. Les données d'état civil ne peuvent être publiées que si les intéressés ont préalablement formulé leur accord par écrit.

Services municipaux

- **Hôtel de Ville et renseignements généraux** : 01 41 52 53 00
- **Centre culturel Joseph-Kessel** : 01 55 85 96 10
- **Conservatoire à rayonnement communal** : 01 55 85 96 20
- **Centre municipal de prévention et de santé** : 01 43 85 96 09
- **Mission locale** : 01 41 52 53 69
- **Piscine municipale Agnès Béraudias** : 01 43 85 37 86
- **Politique de la ville** : 01 41 52 53 40
- **Service enfance/éducation** : 01 41 52 53 32
- **Service jeunesse** : 01 41 52 53 10
- **Service logement** : 01 41 52 53 55
- **Service des sports** : 01 43 84 84 51
- **Services techniques** : 01 41 52 53 53

Numéros utiles

- **Assistantes sociales** : 01 43 83 03 63
- **Centre anti-poisons** : 01 40 05 48 48
- **Commissariat de Police** : 01 49 63 46 10
- **Urgence Eaux** : 0 811 900 400
- **Urgence Gaz** : 0 810 433 093
- **Urgence Electricité** : 0 810 333 093
- **Hôpital R. Ballanger** : 01 49 36 71 23
- **Parc des Expositions** : 01 48 63 30 30
- **Police Secours** : 17
- **Pompiers ligne de ville** : 18 ou 01 48 60 61 10
- **RATP** : 32 45
- **Samu** : 15 ou 01 48 31 15 15
- **SNCF grandes lignes** : 08 92 35 35 35
- **Police Municipale** : 0 800 093 420
- **Délégué à la cohésion police-population,** Robert Beaudeau : 06 19 67 25 32

Permanences

Au Point d'Accès au Droit : Pour prendre rendez-vous, contacter directement le Point d'Accès au Droit (15 av. Auguste-Blanqui) au 01 48 61 86 30 ou par mail : Secretariat.pad@ville-villepinte.fr

- **Conciliateur de justice** : lundi 3 mars de 14h à 17h
- **Médiation familiale** : lundi 10 mars de 14h à 17h.
- **CRAMIF** : mardi 4 et mardi 18 mars de 9h à 12h.
- **Permanences CCAS** : mardi 11 et mardi 25 mars de 9h à 12 h.
- **Permanences pour personnes en situation de handicap** : mardis 4, 11, 18 et 25 mars de 13h30 à 17h.
- **ADIL 93** : mercredi 19 mars de 9h à 12h.
- **Notaire** : mercredi 5 et mercredi 19 mars de 14h à 16h
- **CNL 93** : mercredi 12 mars de 9h à 12h.
- **CDAD (juriste)** : jeudis 6, 13, 20 et 27 mars de 9h à 12h.
- **SOS Victimes** : jeudis 6, 13, 20 et 27 mars de 9h à 12h.
- **Point Infos Energie** : jeudi 20 mars de 14h à 17h.
- **Ecrivain public** : vendredi 14 et vendredi 28 mars de 9h à 12h.
- **Service Information Médiation** : vendredi 7 et vendredi 21 mars de 9h à 12h.

Résultats jeux

Résultats du précédent numéro.

7	6	8	5	1	4	2	3	9
5	1	9	2	3	8	6	4	7
2	4	3	7	6	9	1	8	5
4	3	2	1	8	5	7	9	6
1	7	6	3	9	2	4	5	8
9	8	5	6	4	7	3	1	2
3	2	4	9	5	6	6	7	1
8	9	7	4	2	1	5	6	3
6	5	1	8	7	3	9	2	4

PETITES ANNONCES

Les petites annonces diffusées sur cette page sont gratuites et réservées uniquement aux particuliers domiciliés à Villepinte. Le contenu d'une annonce n'engage que la responsabilité de son auteur. La Direction de la communication se réserve le droit de ne pas publier une petite annonce et décline toute responsabilité en cas d'offre ne correspondant pas aux attentes du lecteur. Pour diffuser une annonce, faites-nous parvenir votre texte en donnant les termes de votre annonce et vos coordonnées (téléphone, email) à l'adresse suivante : scommunication@ville-villepinte.fr. Vous pouvez également y joindre une photo, les annonces avec photos étant également désormais diffusées sur le site internet de la villle www.ville-villepinte.fr.
N.B. : Les annonces de services ne sont plus diffusées.

VENDS

● 1 paire de ballerines neuves, couleur or, pointure 37, printemps/été, marque GUESS Original avec motif GUESS dessus. Prix : 40€. **Tél : 06 51 30 63 15.**

● Assortiment de pièces en étain : 1 assiette, 2 brocs, 10 pichets. Bon état. Prix : 50 € à débattre. **Tél : 06 30 64 53 42 ou 01 43 83 73 84.**

● Lit pliant 2 places en parfait état. Prix : 80 € à débattre. **Tél. : 06 82 83 39 50 ou 01 43 84 62 73.**

● Four Moulinex Principio (2010) en bon état. Très peu utilisé. Prix : 20 €. **Tél : 06 84 37 09 23.**

● Vêtements de bébé garçon et fille, de la naissance à 6 mois (bodys, tee-shirts, robes, pantalons, salopettes, shorts, pulls, gilets). Prix : de 1 à 5 €. **Tél : 06 62 02 21 78.**

● Collection « Au cœur de la magie avec Sylvain Mirouf », comprenant 30 fascicules (fiches explicatives, histoire de la magie) + 30 DVD avec tours expliqués + les accessoires de magie. Prix : 100 €. **Tél : 01 43 84 89 22.**

● 2 transats de bain médicaux pour enfant handicapé : 1 à 4 ans : 30 € ; 4 à 8 ans : 400 €. **Tél : 01 71 82 88 10.**

● Appuie-dos, neuf, jamais servi. Prix : 35 €. **Tél : 06 02 50 65 69.**

● Deux fauteuils cuir + canapé 3 places, couleur marron clair. Bon état. Prix : 400 € à débattre. **Tél : 06 87 03 02 37.**

● Vélo BMX 20 Street Pro, bleu, repose-pieds AV et AR, freins à balancier AV et AR. Bon état. Prix : 50 € à débattre. **Tél : 06 30 64 53 42 ou 01 43 83 73 84.**

● Voiture DS 21 de collection, année 1973. 1re main, parfait état, gris métallisé, intérieur cuir couleur fauve. Mécanique très bien entretenue. Prix : 24 000 €. **Tél : 06 50 92 75 88.**

● Idéalement situé, hors lotissement, pavillon environ 120 m² situé dans le quartier de la mairie au cœur du vieux pays. Rez-de-chaussée : entrée, chambre, cuisine ouverte sur salle à manger/salon avec cheminée donnant sur une terrasse de 20 m² exposée plein sud sans vis à vis, salle de bains et wc séparés, placards. Etage : belle salle d'eau de 9 m² avec wc et placards, 3 chambres. Terrain 480 m² avec parking pour 3 véhicules. Proximité tous commerces, transports (RER B, bus), écoles, lycées et collèges. A découvrir. Prix : 299 000 €. **Tél : 06 58 96 02 04.**

● Appartement F3 (66 m²), 2e étage, cuisine aménagée, balcon, très bon état. 2 et 4 avenue Linné à Villepinte. Prix : 165 000 €. **Tél : 01 64 33 32 49.**

● Pavillon 5 pièces, double séjour, cuisine équipée, salle de bain, 3 chambres, WC, grande buanderie, très grand garage et jardin de 180 m². Dans rue pavillonnaire au cœur du vieux pays de Villepinte, au calme. A 10 minutes du RER, à proximité des écoles, centre aéré et parc du Sausset. **Tél : 06 09 06 31 55.**

LOUE

● Studio 4 personnes à Courchevel Village 1 550. Dans résidence Club Hôtel Les Grangettes, au pied du télécabine menant à 1 850, accès aux 3 Vallées. Coin cuisine équipée, salle de bains avec baignoire et WC, coin cabine 2 lits superposés, séjour canapé lit 2 personnes, TV, balcon vue sur les pistes. Linge fourni, casier à skis, accès wifi, 2 mn à pied de l'ESF, commerces de proximité. Disponible du 6 au 13 avril 2014. Prix : 370 € la semaine. **Tél : 06 03 46 73 67.**

RECHERCHE

● Urgent : Villepintoise cherche un F2 à louer pour 2 personnes. **Tél : 06 18 67 45 34.**

Retrouvez les offres d'emploi de la mairie de Villepinte sur le site internet www.ville-villepinte.fr, rubrique « la mairie recrute ».

Comment communiquer une petite annonce ?

Si vous souhaitez publier une petite annonce dans « Villepinte citoyenne » du mois prochain, vous devez nous faire parvenir votre texte avant le 15 du mois, en donnant les termes de votre annonce, vos coordonnées et votre numéro de téléphone. Vous pouvez communiquer les textes :

● par courrier à l'adresse suivante : Mairie de Villepinte
Service communication - Place de l'Hôtel-de-Ville - 93420 VILLEPINTE

NOM ______________ PRÉNOM ______________

ADRESSE ______________

TÉLÉPHONE ______________

ADRESSE MAIL ______________

● par mail à l'adresse suivante : scommunication@ville-villepinte.fr

SUJET DE L'ANNONCE ______________



EXPRESSION DES GROUPES POLITIQUES

En raison de la campagne électorale, Villepinte Citoyenne suspend les tribunes des groupes politiques.

6 avril 2014

CARNAVAL DE VILLEPINTE

DÉPARTS A PARTIR DE 15H

MARIE-LAURENCIN
PLACE DU MARCHÉ
LA HAIE BERTRAND
STADE INFROIT

GRAND FINAL
Esplanade du Bel Air

Mairie de Villepinte - 01 41 52 53 00 - www.ville-villepinte.fr

Villepinte

agenda MARS.2014











DU 22 FÉVRIER AU 08 MARS
Exposition - Arts VILLEPINTE
Galerie d'exposition

DU 12 MARS AU 26 AVRIL
Exposition - Luthérie Inouïe
Galerie d'exposition

SAMEDI 1ER MARS
Atelier round de jeux vidéo en ligne
Spécial "jeux Point&Click"
à 11h - Médiathèque

MARDI 4 MARS
Ateliers multimédia :
World of Gamers
18h à 20h - Médiathèque

MERCREDI 5 MARS
Atelier adulte : maîtriser souris et clavier
De 10h à 12h - Médiathèque

Ciné-conte
10h30 - Public : 3-4 ans
sur inscription - Médiathèque

VENDREDI 7 MARS
Concert de Corneille
Tarif plein/réduit : 25,5€/18,5€
20h30 - Espaces V Roger-Lefort

SAMEDI 8 MARS
Atelier round de jeux vidéo en ligne
11h - Médiathèque

Concert - chanson française pour le Printemps des poètes
15h - Médiathèque

MARDI 11 MARS
Les Pépites du net :
lire la presse en ligne
18h30 -Médiathèque

MERCREDI 12 MARS
Petit croissant et lecture
10h30 - Public : 0 à 3 ans
Tarif : 2€gratuit pour
les accompagnateurs - Ferme Godier

SAMEDI 15 MARS
Atelier adulte : traitement de texte
De 10h à 12h - Médiathèque

Une leçon de musique
15h - Public : 6 - 10 ans
Médiathèque

MARDI 18 MARS
Les Pépites du net :
atelier sens critique
18h30 - Médiathèque

MERCREDI 19 MARS
Atelier adulte : Naviguez sur le web
De 10h à 12h - Médiathèque

Ciné-gouter
14h30 - Public : à partir de 8 ans
Médiathèque

Commémoration - Anniversaire de la fin de la Guerre d'Algérie
17h30 - Rassemblement square du 19 mars 1962

Tutti frutti Rencontre musicale avec les élèves du conservatoire
18h30 - Conservatoire

VENDREDI 21 MARS
Théâtre - Les ratés
20h30 - Tarif plein/réduit : 8€/6€/3€
Ferme Godier

SAMEDI 22 MARS
Club des lecteurs
De14h30 à 17h - Médiathèque

Heure des tout-petits
10h30 - Public : 0-3 ans
Médiathèque

Level One : Atelier d'initiation au jeu vidéo
De 16h à 18h - Médiathèque

MARDI 25 MARS
Sonia Ristic collecte les histoires invraisemblables de Villepinte
14h - Médiathèque

VENDREDI 28 MARS
Tutti frutti Rencontre musicale avec les élèves du conservatoire
18h30 - Conservatoire

Concert - Salif Keita
Festival Banlieues bleues
20h30 - Espaces V Roger Lefort - Tarif plein/réduit :
18€/14€/10€
Billets en vente uniquement auprès de Banlieues bleues

SAMEDI 29 MARS
Ca m'dit de lire
11h - Public : de 8 à 13 ans
Médiathèque

Sonia Ristic collecte les histoires invraisemblables de Villepinte
14h - Médiathèque

Comme ça me play : partagez vos coups de cœurs musicaux
15h - Médiathèque

Concert littéraire dans le cadre du festival Hors limites
17h - Médiathèque

FLASHEZ LE CALENDRIER EN LIGNE



BON À SAVOIR :
Si aucun tarif n'est précisé, cela signifie que la manifestation est gratuite et ouverte à tous.

Abonnez-vous à la lettre d'information municipale sur **www.ville-villepinte.fr** - **RETROUVEZ TOUTE L'ACTUALITÉ**

La liste des manifestations n'est pas exhaustive, n'hésitez pas à consulter le site Internet de la ville : www.ville-villepinte.fr pour plus de renseignements.



L'actualité sur le site

Vidéos, articles, photos, jeux concours… Le site internet www.ville-villepinte.fr regorge d'informations et vous réserve bien des surprises. Certaines vous sont signalées grâce aux visuels à découvrir dans les pages de votre magazine. Alors tous à vos clics !



Les championnats du monde de boxe en vidéo

Freddy Kemayo et Philippe Salmon, boxeurs licenciés du Faucon Gym Boxing, remettront en jeu leurs titres de champion du monde et champion d'Europe de kickboxing et K1 le 1er mars prochain aux Espaces V Roger-Lefort. Cet événement exceptionnel fera l'objet d'une vidéo que pourrez visionner sur le site de votre ville.



Les élections, mode d'emploi

Les élections municipales auront lieu les 23 et 30 mars prochains. Mais comment ces élections se déroulent-elles ? A quoi servent-elles vraiment ? Qui élit-on et pour combien de temps ? Pourquoi est-il important de voter ?... Notre dossier complet sur les élections est à découvrir sur le site !



Besoin d'une baby-sitter ? Trouvez-la en ligne !

Le PIJ propose un service de mise en relation de baby-sitters (jeunes de 16 à 25 ans) et de parents villepintois en recherche d'un moyen de garde. Pour retrouver et sélectionner les baby-sitters correspondant à vos besoins, connectez-vous à la rubrique Enfance, Jeunesse, Education > SOS Baby-sitting.

Loisirs

Le Conseil municipal des enfants prend la parole

La commission Environnement du Conseil municipal des enfants investit désormais les colonnes de votre magazine. Vous retrouverez régulièrement dans cette rubrique un conseil pour préserver l'environnement et un petit jeu. Voici l'article d'Aminata Fofana, en classe de CM1B à l'école Pasteur.

Economisons l'électricité et l'eau.

Eteindre les lumières derrière nous, éteindre l'ordinateur (et l'écran) lorsque nous n'en avons pas l'utilité, la télé et le magnétoscope, utiliser des ampoules fluo compactes et encore mieux des LED plutôt que des ampoules traditionnelles. La consommation en veille (le stand-by) des appareils utilisant un transformateur de courant (télévision, ordinateur, lampes halogènes) n'est pas négligeable et une réglette de courant avec interrupteur permet de débrancher les appareils totalement quand ils ne sont pas utilisés.

Des gestes simples, mais très efficaces sur notre consommation électrique. La sécheuse (sèche-linge) n'est pas toujours indispensable. Profitons de la chaleur de l'été et des grands vents de l'automne pour faire sécher notre linge - le soleil est d'ailleurs le meilleur détachant et décolorant pour les vêtements !

Les petites choses peuvent avoir beaucoup d'importance.

Les petites choses peuvent avoir beaucoup d'importance. Il est bon de ne pas laisser le robinet couler tout le temps pendant que nous nous brossons les dents. Si nous avons une toilette qui laisse couler en permanence un peu d'eau, cela peut représenter plusieurs dizaines de litres d'eau par jour. Le recours aux toilettes sèches modernes – ou toilettes à litière bio maîtrisée – permet, sans mauvaises odeurs, des économies d'eau encore plus importantes – supérieures à 10m³/an/personne) et donne du compost en valorisant nos déchets.

Boire de l'eau du robinet, parfaitement potable en France et dans de nombreux pays occidentaux, plutôt que de l'eau en bouteille, nous permet de ne pas gaspiller d'emballages. Laver notre linge avec des produits biodégradables et à l'eau froide est aussi un plus non négligeable.

Recyclons.

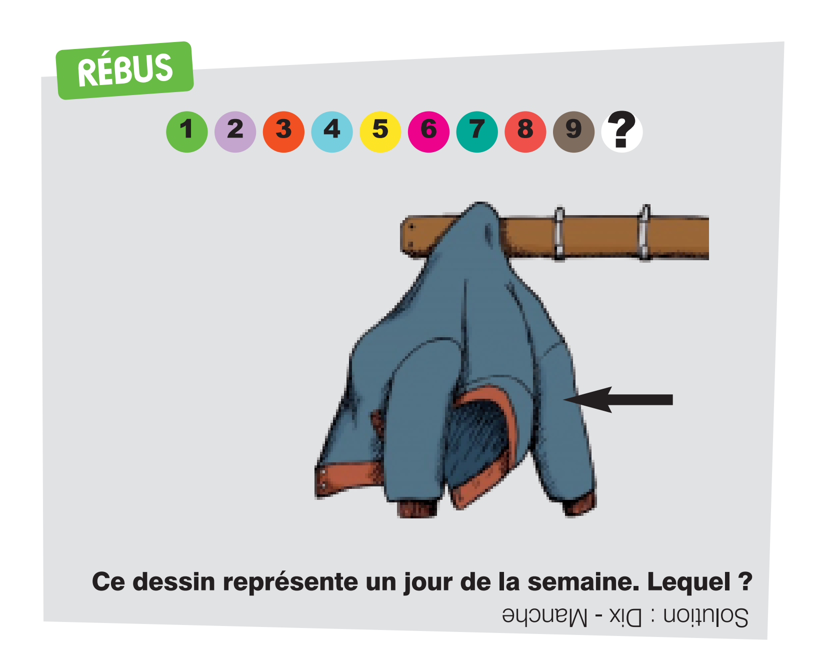
Nous pouvons aider à réduire la pollution en mettant simplement nos bouteilles en plastique dans un bac différent. Si nous hésitons sur le choix entre deux produits, il est préférable de prendre celui avec le moins d'emballage. Considérant un bâtiment avec 7 000 employés qui recyclent tous leurs déchets papier durant une année, cela représente l'équivalent de 400 voitures en moins sur les routes. Une devise toute simple : *« le meilleur déchet est celui qu'on n'a pas produit ! »*

Jeux : sudoku

Remplissez les cases avec des chiffres allant de 1 à 9 en veillant à ce qu'un même chiffre ne figure qu'une seule fois par colonne, par ligne et une seule fois par carré de neuf cases.

		2	4	0			3	
1	4		3	9	6	2	7	5
		9			2			4
			9		5		8	
8		6				1		9
	2		1		8			
5			8			7		
3	9	1	6	2	7		4	8
					4	3		

Retrouvez les résultats dans le prochain numéro.



Ce dessin représente un jour de la semaine. Lequel ?

Solution : Dix - Manche

Consommation moyenne :
1 seau/m²/cm d'épaisseur

Compomac® en seau

Enrobé à froid stockable et prêt à l'emploi

La solution idéale

pour le rebouchage des nids de poule, des tranchées et le petit entretien des voiries

Très facile à utiliser, résistant, stockable et prêt à l'emploi, l'enrobé Compomac® en seau simplifie au quotidien l'entretien courant des voiries. Fabriqué et appliqué à froid, il contribue au respect de l'environnement.



Une application rapide et facile

1. Nettoyer systématiquement le support pour éliminer les débris, les graisses et l'eau.
2. Verser Compomac® dans la cavité sur une épaisseur de 2 à 6 cm.
3. Etaler Compomac® de manière régulière et homogène dans la cavité en tenant compte de la diminution naturelle due au compactage.
4. Compacter soigneusement avec une dame à main pour les petites surfaces de type nids de poule et avec une plaque vibrante pour les zones plus importantes.
5. Ouverture immédiate à la circulation.



Activité Compomac - 2 impasse des Petits Marais - 92230 Gennevilliers
Tél. : 01 46 85 29 28 - www.compomac.fr



Ile-de-France
Normandie

PRÈS DE CHEZ VOUS
VOTRE SUPERMARCHÉ SIMPLY MARKET VILLEPINTE







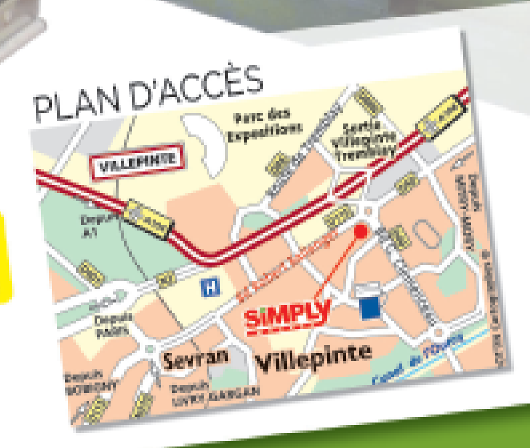
Découvrez votre NOUVEAU rayon Fruits et légumes

+ de CHOIX, + de CONFORT

Simply Market Villepinte

Boulevard Robert Ballanger
93420 VILLEPINTE
Tél. : 01 49 63 62 62





OUVERT :
Du lundi au vendredi de **8h30 à 20h30**,
le samedi de **8h30 à 20h**, le dimanche de **9h à 12h30**



Plus proche de vous